



Envoi au contrôle de légalité le : 24 avril 2024

Publication électronique le : 24 avril 2024

**DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS**

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

REUNION DU 15 AVRIL 2024

PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN-CLAUDE LEROY

**Secrétaire** : M. Philippe FAIT

**Étaient présents** : M. Jean-Claude LEROY, Mme Mireille HINGREZ-CÉRÉDA, Mme Blandine DRAIN, Mme Maryse CAUWET, M. Ludovic LOQUET, Mme Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY, M. Jean-Claude DISSAUX, Mme Laurence LOUCHAERT, M. Laurent DUPORGE, Mme Karine GAUTHIER, M. Alain MEQUIGNON, Mme Evelyne NACHEL, Mme Florence WOZNY, M. Jean-Jacques COTTEL, Mme Caroline MATRAT, M. Sébastien CHOCHOIS, Mme Sophie WAROT-LEMAIRE, M. André KUCHCINSKI, Mme Fatima AIT-CHIKHEBBIH, Mme Carole DUBOIS, M. Olivier BARBARIN, Mme Zohra OUAGUEF, Mme Maryse DELASSUS, M. Claude BACHELET, Mme Maité MULOT-FRISCOURT, Mme Stéphanie RIGAUX, M. Philippe FAIT, M. Alexandre MALFAIT, M. Frédéric MELCHIOR, Mme Brigitte PASSEBOSC, M. François LEMAIRE, M. Marc SARPAUX, Mme Marie-Line PLOUVIEZ, M. Steeve BRIOIS, M. Ludovic PAJOT, M. René HOCQ.

**Excusé(s)** : M. Daniel MACIEJASZ, Mme Valérie CUVILLIER, M. Pierre GEORGET, M. Etienne PERIN, M. Bruno COUSEIN, Mme Emmanuelle LAPOUILLE, Mme Sylvie MEYFROIDT, Mme Emmanuelle LEVEUGLE.

**Assistant également sans voix délibérative** : M. Jean-Marc TELLIER.

**Excusé(s) sans voix délibérative** : M. Jean-Louis COTTIGNY, M. Michel DAGBERT, M. Bertrand PETIT.

**ARCHÉOLOGIE - DEMANDE DE TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ D'OBJETS  
ARCHÉOLOGIQUES DE L'ÉTAT AU DÉPARTEMENT À TITRE GRATUIT**

(N°2024-154)

La Commission Permanente du Conseil départemental du Pas-de-Calais,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.3121-14, L.3121-14-1, L.3211-1 et L.3211-2 ;

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.1111-4 ;

**Vu** le Code du Patrimoine et notamment ses articles L.125-1, L.522-5, L.522-6, R.125-1, R.125-2 et R.522-6 ;

**Vu** la délibération n°2021-257 du Conseil départemental en date du 01/07/2021 « Délégation d'attributions à la Commission Permanente » ;

**Vu** la délibération n°86 de la Commission Permanente en date du 04/10/2010 « Convention concernant la création et le fonctionnement du centre de conservation et d'étude du Pas-de-Calais » ;

**Vu** le rapport du Président du Conseil départemental, ci-annexé ;

**Vu** l'avis de la 3<sup>ème</sup> commission « Éducation, culture, sport et citoyenneté » rendu lors de sa réunion en date du 02/04/2024 ;

Après en avoir délibéré,

**DECIDE :**

**Article unique :**

D'autoriser le Président du Conseil départemental à déposer, au nom et pour le compte du Département, une demande de transfert des propriétés de biens mobiliers archéologiques issus des opérations archéologiques mentionnées au tableau ci-dessous, auprès des services de la direction régionale des affaires culturelles des Hauts-de-France :

<b>Intitulé</b>	<b>Code patriarche</b>	<b>Nb contenants</b>	<b>Type opération</b>	<b>Opérateur</b>
Anzin-Saint-Aubin, 2021 (rue du Maréchal Haig, fouille préventive)	159108	28	fouille préventive	DA-CD62
Arras, 2020 (rue Victor Leroy / SDIS, diagnostic)	159005	2	diagnostic	DA-CD62
Courrières, Montigny-en-Gohelle, 2023 (RD 919 - contournement de Courrières, diagnostic)	159639	3	diagnostic	DA-CD62
Dury, 2023 (rue de la Mairie, diagnostic)	159610	1	diagnostic	DA-CD62
Escalles, 2021 (Les Cinquante, collection)	1515176	1	collection	État
Feuchy, Tilloy-lès-Mofflaines, Saint-Laurent-Blangy, 2023 (Extension de la ZI Est, diagnostic)	159637	8	diagnostic	DA-CD62
Harnes, 2021 (ZAC de la Motte au Bois, rue Pierre Jacquart, fouille préventive)	159054	5	fouille préventive	DA-CD62
Harnes, 2023 (128 chemin Valois, diagnostic)	159654	1	diagnostic	DA-CD62
Liévin, 2023 (ZAC de la Belle Femme, phase 2, rue Alexandre Dumas, diagnostic)	159699	1	diagnostic	DA-CD62
Longuenesse, 2023 (La Malassise, diagnostic)	159561	5	diagnostic	DA-CD62
Oisy-le-Verger, Sauchy-Lestrée, 2022 (Canal Seine-Nord Europe, secteur 4, site 7, diagnostic)	159516	6	diagnostic	DA-CD62
Outreau, 2023 (Les Musiciens - Tranche 1 - l'aérodrome d'Alprech au coeur de la Seconde Guerre mondiale, diagnostic)	159560	2	diagnostic	DA-CD62

Riencourt-lès-Cagnicourt, 2023 (station d'épuration, RD 13, diagnostic)	159630	1	diagnostic	DA-CD62
Saint-Martin-Boulogne, 2022 (ZAC Multisites Marlborough Nord - Phase 3, diagnostic)	159547	2	diagnostic	DA-CD62
Sauchy-Lestrée, 2021 (Base Aérienne 103 - Zone 2 / Site 5, fouille préventive)	159137	2	fouille préventive	DA-CD62
Sauchy-Lestrée, 2023 (Canal Seine-Nord Europe, secteur 4, site 13, diagnostic)	159566	3	diagnostic	DA-CD62
Thérouanne, 2023 (Friche Lecat, rue Saint Jean, diagnostic)	159611	9	diagnostic	DA-CD62
Vitry-en-Artois, 2023 (rue de Quiéry, D39, diagnostic)	159652	1	diagnostic	DA-CD62
Wingles, 2023 (Clos des Poètes 4, rue Dupont, rue Cadix, diagnostic)	159666	1	diagnostic	DA-CD62

Dans les conditions de vote ci-dessous :

Pour : 44 voix (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain ; Groupe Union pour le Pas-de-Calais ; Groupe Rassemblement National ; Non-inscrit) Contre : 0 voix Abstention : 0 voix
--

**(Adopté)**

.....  
LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Jean-Claude LEROY

ARRAS, le 15 avril 2024

Pour le Président du Conseil départemental,  
La Directrice générale des services,

Signé

Maryline VINCLAIRE

# DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Pôle Réussites Citoyennes  
Direction de l'Archéologie

RAPPORT N°16

Territoire(s): Tous les territoires

## **COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

### **REUNION DU 15 AVRIL 2024**

#### **ARCHÉOLOGIE - DEMANDE DE TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ D'OBJETS ARCHÉOLOGIQUES DE L'ÉTAT AU DÉPARTEMENT À TITRE GRATUIT**

Le Département s'est doté, conformément aux articles L.1111-4 du code général des collectivités territoriales et L.522-5, L.522-6 et R.522-6 du code du patrimoine, de moyens d'exercice de missions en matière d'archéologie préventive, de conservation et de médiation auprès de tous les publics, regroupés au sein de la direction de l'archéologie.

Dans ce cadre, le Département :

- s'engage depuis plusieurs années pour la préservation et la transmission du patrimoine archéologique du Pas-de-Calais, se dotant de compétences dans le domaine de l'archéologie préventive, se positionnant comme tête de réseau départemental pour la conservation pérenne des objets archéologiques et assurant des offres de médiation sur tout le territoire ;

- dispose du centre de conservation et d'étude archéologiques du Pas-de-Calais (CCE), dont la création et le fonctionnement ont été définis dans une convention signée en 2011 par l'État et le Département ; le transfert de propriété de biens au profit du Département du Pas-de-Calais est prévu à l'article 5.3 de cette convention.

Les modalités de « transfert de propriété de biens culturels entre personnes publiques » sont réglementées par le décret n° 2018-630 du 17 juillet 2018, codifié sous les articles R.125-1 et R.125-2 du code du patrimoine, qui permet désormais aux collectivités territoriales possédant des lieux adaptés pour la conservation du mobilier archéologique de revendiquer la pleine propriété des biens mobiliers archéologiques.

Le transfert, à titre gratuit et en pleine propriété, des mobiliers archéologiques issus de 34 opérations archéologiques (liste ci-dessous), est donc sollicité. Une priorisation des sites sera réalisée en concertation avec le service régional de l'archéologie.

La demande de transfert de propriété du mobilier archéologique s'inscrit dans la volonté du Département de participer à la sauvegarde et à la valorisation du patrimoine archéologique. Le Département en devenant propriétaire des biens pourra assurer leur stabilisation, leur restauration et, surtout, favoriser leur présentation aux publics, soit au sein de la Maison de l'archéologie, soit en les prêtant à d'autres institutions.

Le mobilier archéologique restera accessible aux chercheurs. Les archéologues du Département, à travers leur participation à des projets de recherches, contribueront ainsi à la valorisation scientifique de ces données.

Une liste des 19 opérations dont les découvertes sont proposées pour un transfert de propriétés, est ainsi définie :

<b>Intitulé</b>	<b>Code patriarche</b>	<b>Nb contenants</b>	<b>Type opération</b>	<b>Opérateur</b>
Anzin-Saint-Aubin, 2021 (rue du Maréchal Haig, fouille préventive)	159108	28	fouille préventive	DA-CD62
Arras, 2020 (rue Victor Leroy / SDIS, diagnostic)	159005	2	diagnostic	DA-CD62
Courrières, Montigny-en-Gohelle, 2023 (RD 919 - contournement de Courrières, diagnostic)	159639	3	diagnostic	DA-CD62
Dury, 2023 (rue de la Mairie, diagnostic)	159610	1	diagnostic	DA-CD62
Escalles, 2021 (Les Cinquante, collection)	1515176	1	collection	État
Feuchy, Tilloy-lès-Mofflaines, Saint-Laurent-Blangy, 2023 (Extension de la ZI Est, diagnostic)	159637	8	diagnostic	DA-CD62
Harnes, 2021 (ZAC de la Motte au Bois, rue Pierre Jacquart, fouille préventive)	159054	5	fouille préventive	DA-CD62
Harnes, 2023 (128 chemin Valois, diagnostic)	159654	1	diagnostic	DA-CD62
Liévin, 2023 (ZAC de la Belle Femme, phase 2, rue Alexandre Dumas, diagnostic)	159699	1	diagnostic	DA-CD62
Longuenesse, 2023 (La Malassise, diagnostic)	159561	5	diagnostic	DA-CD62
Oisy-le-Verger, Sauchy-Lestrée, 2022 (Canal Seine-Nord Europe, secteur 4, site 7, diagnostic)	159516	6	diagnostic	DA-CD62
Outreau, 2023 (Les Musiciens - Tranche 1 - l'aérodrome d'Alprech au coeur de la Seconde Guerre mondiale, diagnostic)	159560	2	diagnostic	DA-CD62
Riencourt-lès-Cagnicourt, 2023 (station d'épuration, RD 13, diagnostic)	159630	1	diagnostic	DA-CD62
Saint-Martin-Boulogne, 2022 (ZAC Multisites Marlborough Nord - Phase 3, diagnostic)	159547	2	diagnostic	DA-CD62
Sauchy-Lestrée, 2021 (Base Aérienne 103 - Zone 2 / Site 5, fouille préventive)	159137	2	fouille préventive	DA-CD62
Sauchy-Lestrée, 2023 (Canal Seine-Nord Europe, secteur 4, site 13, diagnostic)	159566	3	diagnostic	DA-CD62

Thérouanne, 2023 (Friche Lecat, rue Saint Jean, diagnostic)	159611	9	diagnostic	DA-CD62
Vitry-en-Artois, 2023 (rue de Quiéry, D39, diagnostic)	159652	1	diagnostic	DA-CD62
Wingles, 2023 (Clos des Poètes 4, rue Dupont, rue Cadix, diagnostic)	159666	1	diagnostic	DA-CD62

Il convient de statuer sur cette affaire et, le cas échéant, de m'autoriser à déposer, au nom et pour le compte du Département, une demande de transfert des propriétés de biens mobiliers archéologiques issus des opérations archéologiques mentionnées dans le présent rapport, auprès des services de la direction régionale des affaires culturelles des Hauts-de-France.

La 3ème Commission - Education, Culture, Sport et Citoyenneté a émis un avis favorable sur ce rapport lors de sa réunion du 02/04/2024.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil Départemental

SIGNE

Jean-Claude LEROY